

**REUNION PLENIERE DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT  
DURABLE DE L'AGGLOMERATION BOULONNAISE N° 8**

COMPTE-RENDU DU JEUDI 2 DECEMBRE 2004

Pierre-Yves Dufour souhaite la bienvenue à tous les membres et remercie notamment les membres de la Jeune Chambre économique de leur présence.

**1 – Intervention de Monsieur MINIER – Association GEANTS**

Depuis sa dernière intervention le 12 mai 2005 portant sur la présentation du rapport d'étude sur treize conseils de développement de pays et d'agglomérations, les travaux de l'association ont progressé. Frédéric Minier propose un cycle de formations expérimentales ouvert à l'ensemble des membres des Conseils de Développement d'agglomération et de Pays du Nord-Pas de Calais ainsi qu'aux techniciens qui les accompagnent. Les objectifs, le contenu, le déroulement sont expliqués par F. Minier (voir brochure ci-jointe).

P.Y. Dufour remercie F. Minier et invite les membres à s'inscrire à ces formations (formulaires d'inscription ci-joints).

**2 – Avancement des groupes de travail**

Groupe AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Michel Bauchot revient sur les points forts des réflexions de son groupe :

- le foncier : trouver des terrains s'avère difficile aujourd'hui. Néanmoins, des outils d'intervention foncière existent, comme l'Etablissement Public Foncier. Un Schéma de COhérence Territoriale (SCOT) doit être élaboré à l'échelle du Pays ;
- les transports : une analyse des difficultés rencontrées a été dressée. Les transports publics ne sont pas assez connus et utilisés. Il faudrait connaître les données de base par le biais d'une enquête-ménages. Des travaux et réalisations rapides peuvent être obtenus pour les transports doux (piétons, cycles...) mais cela nécessite des actions de communication. La réflexion pourra être élargie au Pays Boulonnais. L'étalement de la ville sur la campagne n'est pas souhaité.

P.Y. Dufour insiste sur l'importance et l'urgence du SCOT. La territorialité du SCOT doit être fixée, à l'échelle de l'agglomération ou du *Pays Boulonnais*, soit sur les intercommunalités de Boulogne, Desvres, Marquise et Samer.

Groupe ECONOMIE ET RELATIONS SOCIALES

Yves Ducrocq explique que les réflexions sont menées plutôt sous l'angle économique que social, l'aspect social étant intégré dans le rôle de chaque commission. Le travail, qui consiste à recueillir les avis de chacun sur l'avenir de l'économie boulonnaise, est réalisé par un comité de quatre membres, Yves Ducrocq, Jacques Paveau, Bernard Lafaille et Guy Farrugia. Voici le constat dressé jusqu'à maintenant et les propositions du groupe de travail :

**Commission Economie et Relations Sociales**

**Préambule :**

Nous considérons qu'une économie dynamique, génératrice d'emplois entraîne l'amélioration des conditions de vie et donc de meilleures relations des habitants

Nous considérons que le social est dans tout, qu'il n'est l'exclusive d'aucune commission mais la préoccupation sous-jacente de toutes

**Question :**

**Comment développer durablement  
notre économie ?**

**Constat :**

↳ Le poumon économique majeur dans la Communauté d'agglomération du Boulonnais est sa zone portuaire

↳ Il y a deux autorités juridiquement indépendantes l'une de l'autre qui ont pouvoir et responsabilité sur les choix en matière d'aménagement urbain et d'aménagement du territoire de nature à favoriser le développement économique dans la CAB :

- Sa zone portuaire
- Son territoire hors zone portuaire

**Conséquences :**

Chacune de ces autorités a une approche liée à ses responsabilités :

- ↳ L'une économique de court, moyen et long terme
- ↳ L'autre politique et économique de court, moyen et long terme

**Les deux sont respectables  
et ne sont conciliables qu'avec  
une vision de long terme**

**Enjeux :**

Comment ne pas faire des choix imposés par le court terme

qui soient fortement préjudiciables à long terme

**Aujourd'hui, toute idée nouvelle  
a peu de chances d'aboutir**

- ↳ Problème de légitimité
- ↳ Problème de faisabilité
  - Juridique
  - Financière
- ↳ Problème d'adhésion
  - Climat polémique
  - Tout le monde a son idée
  - Pas de vision partagée

### Et pourtant il y a urgence

- ↳ Risques de plus en plus importants et rapprochés de perte d'emplois
- ↳ Opportunité grâce aux 38 hectares libérés
- ↳ Potentiel de développement dans l'agroalimentaire et le tourisme
- ↳ Décisions exclusivement de court terme lourdes de conséquences pour le long terme

### Propositions par le Conseil de Développement

Il est donc nécessaire de rechercher avec une vision long terme les conditions permettant :

- ↳ Le travail en commun sans a priori
- ↳ L'élaboration d'alternatives étayées
- ↳ L'adhésion à la promotion d'un plan commun
- ↳ L'évolution des collaborations juridiques et organisationnelles renforçant la cohésion
- ↳ Le financement d'opérations lourdes à moyen et long terme

### Processus proposé

à partir des idées et des études réalisées par les différentes instances

pour l'ensemble du territoire de notre Communauté d'Agglomération y compris sa zone portuaire

créer un groupe de travail professionnel reconnu par tous :

↳ Esquisser quelques alternatives à étudier pour notre Communauté d'Agglomération en fonction de ces éléments

↳ Communiquer régulièrement et d'une manière adaptée aux acteurs locaux, départementaux, régionaux, nationaux et européens.

↳ Contribuer à la création d'une force de propositions (la plus consensuelle possible) , d'instruction et de promotion du projet de développement de notre économie, de ses emplois et de notre cohésion sociale.

### Propositions pour le Conseil de Développement

↳ Mise en commun et en synthèse du travail des commissions

- Développement durable
- Aménagement du territoire
- Port
- Tourisme
- Economie et relations sociales

En tenant compte des travaux des commissions

- Santé
- TIC
- et — Communication

Demain ne sera pas comme hier

Il sera nouveau

Il dépend de nous

Il est moins à découvrir qu'à inventer

Gaston Berger

Pour cela soyons :

**H**umbles devant nos certitudes

**O**uverts aux autres et aux jeunes

**S**olidaires pour porter ensemble cette lourde responsabilité

**A**mbitieux pour un demain durablement meilleur

P.Y. Dufour rappelle que le Boulonnais souhaite devenir un Pôle de Compétitivité grâce au pôle halieutique. Il demande si ceci est inscrit au programme de la commission 'Economie et relations sociales'. Y. Ducrocq lit une lettre reçue par le Préfet sur les pôles de compétitivité dans laquelle il est expliqué que quatre milliards d'Euros ont été débloqués pour ces pôles et que les délais d'attribution sont très courts. Il est donc nécessaire d'avoir une forte implication, mobilisation et ambition pour que le Boulonnais puisse obtenir l'unique pôle de compétitivité apparemment octroyé à la Région Nord-Pas de Calais. M. Ducrocq se montre optimiste au vu de l'expérience, de la compétence et de la motivation des gens qui travaillent à ce projet.

#### Groupe PORT

Daniel Evrard, annonce que la première réunion se tiendra le 22 décembre 2004 à 17h30. La commission a en effet pris du retard avec la fermeture de la Comilog et des problèmes sociaux dans le domaine de la pêche industrielle. Un des objectifs est de travailler dans le sens du développement durable et donc s'associer avec d'autres commissions du Conseil de Développement. Cela représente un travail d'ampleur. Des professionnels et institutionnels vont se réunir pour envisager un avenir structuré.

#### Groupe PROMOTION - COMMUNICATION

P.Y. Dufour insiste sur le rôle fondamental de cette commission et rappelle qu'elle a été scindée en deux groupes. Chantal Freté déclare que sa commission ne s'est pas réunie depuis la dernière réunion plénière. Elle a participé à la commission tourisme de la CAB qui a saisi le Conseil de Développement pour réfléchir aux enjeux du tourisme au sein de l'agglomération boulonnaise. Les commissions 'Tourisme', présidée par Philippe Vallette et 'Promotion-Communication' vont se réunir le 6 janvier prochain pour étudier l'intérêt communautaire dans le tourisme.

#### Groupe DEVELOPPEMENT DURABLE

Jean-Claude Jury rappelle qu'un rapport sur les propositions du groupe a été déposé et validé lors de la dernière réunion plénière du 23 septembre 2004 et transmis à M. Guy Lengagne. Les convictions du groupe ont été présentées à MM. Guy Lengagne et Jean-Loup Lesaffre avant cette plénière lors d'une rencontre entre Bureau du Conseil de Développement et élus de la CAB. Le Pays doit réussir à attirer les investisseurs et avoir une économie solide. Une bonne politique de développement durable doit être menée afin que le Boulonnais devienne une référence européenne en matière de développement durable et citoyen. Une charte de développement durable va être rédigée et transmise à M. Lengagne qui actera ce lien avec la société civile et la mise en œuvre d'un label qui servira à valider les projets répondant aux critères du développement durable. Ce projet est important car certains acteurs économiques peuvent et souhaitent mesurer la qualité du développement durable sur un territoire où cette charte est réalisée.

P.Y. Dufour ajoute qu'il est inutile de travailler sur une charte si l'on obtient pas l'accord de la CAB pour la mettre en œuvre. Cependant la labellisation est très importante et se fait déjà ailleurs mais aussi dans le Boulonnais, comme à Landacres. J.C. Jury conclut en insistant sur l'importance d'obtenir la charte pour crédibiliser les projets des investisseurs publics ou privés.

### Groupe SANTE

Marie-Christine Paul rappelle qu'un rapport a été remis aux élus le 5 février 2004. Le groupe continue à se réunir pour constater les évolutions et faire un bilan de ce qui se passe bien ou qui peut provoquer des inquiétudes.

En ce qui concerne le premier objectif du rapport, à savoir l'éducation des citoyens en matière de santé et le développement de la prévention, des progrès sont constatés. Des efforts ont été réalisés sur la mise en œuvre du dépistage du cancer du sein, ainsi que sur les jeunes au niveau de la contraception, de la planification familiale par le biais d'interventions dans les collèges et les lycées, aidées financièrement par le Conseil Général. En revanche, le groupe attire l'attention sur les actions de prévention insuffisantes, comme sur les dépendances aux drogues, à l'alcool...

Au niveau des personnes âgées, le Réseau Gérontologique est devenu un interlocuteur actif et privilégié pour le développement des actions nécessaires dans ce domaine. Des adaptations sont à réaliser dans le domaine des structures d'hébergement des personnes âgées (pour les résidents Alzheimer).

Le besoin de places supplémentaires du service de soins infirmiers à domicile reste à évaluer. La maison médicale de garde, permettant la continuité des soins de ville, est désormais opérationnelle.

L'expérience menée au dernier trimestre 2004, devrait être autorisée à se poursuivre par Monsieur le Préfet en 2005. Une structure d'hospitalisation à domicile devrait voir le jour en 2005.

Le groupe souhaite que le réseau des soins palliatifs se constitue. Le Boulonnais doit également se positionner sur le processus de pôle de référence en cancérologie. En effet seuls un ou deux sites sur le littoral vont être choisis.

P.Y. Dufour demande où en est la décentralisation d'une faculté de santé sur le littoral. M. Guy Lengagne avait fait de ce projet une priorité. M.C. Paul répond que le Ministère est en train d'étudier la question.

### Groupe T.I.C.

Hervé Piau rappelle qu'un rapport a été déposé le 12 mai 2004 exposant des propositions pour développer les TIC au sein de l'agglomération. Plusieurs constats sont dressés. Tous les Boulonnais peuvent avoir accès à Internet mais seule la moitié dispose d'un ordinateur. De plus, peu de points d'accès publics à l'Internet existent dans les communes et les quartiers. Par ailleurs, même si les Boulonnais peuvent avoir accès à Internet, peu d'entre eux savent l'utiliser.

Afin de progresser dans ce domaine, le groupe propose de mettre en place une cellule de « web-académie » visant à aider à l'utilisation du matériel. De plus, le groupe suggère que soient proposés des services à la population via l'Internet, par exemple :

- retransmettre les conseils municipaux en direct ;
- développer le sentiment d'appartenance à l'agglomération, comme la Web TV de la Ferme Beaufort ;
- mettre en place des téléprocédures, par exemple l'inscription d'enfants à l'école...

P.Y. Dufour demande à H. Piau que soit mise en place une Web Cam pour la prochaine réunion plénière du 10 mars 2005 pour que chacun puisse, en direct, suivre les débats voire poser des questions en direct. H. Piau pense que ce projet est faisable mais avec l'aide de la Communauté d'agglomération du Boulonnais.

### Groupe COMMUNICATION

Eric Barrois annonce à l'assemblée que le Bureau a décidé de créer une nouvelle fonction, au sein de cette commission, chargée de la 'Communication' dont l'objectif est de faire connaître le Conseil de Développement, son rôle, ses travaux et d'inviter nos concitoyens aux séances plénières.

Sont utilisés pour l'instant les moyens mis à disposition : le site web, la communication avec la presse, un article d'une demi-page dans le magazine de la CAB (à venir) ainsi que la distribution toutes boîtes de plaquettes à concevoir pour expliquer ce qu'est le Conseil de Développement, ses travaux... (à venir également). E. Barrois propose également que les plénières soient décentralisées, par exemple à l'université.

### **3 – Réflexion sur la participation des jeunes Boulonnais à la vie de l'agglomération**

Lors des dernières réunions de Bureau, les membres ont émis le souhait que les jeunes soient davantage impliqués dans les réflexions du Conseil de Développement. Un projet d'enquête sur les jeunes de 15 à 30 ans a été rédigé. Jacques Paveau, Directeur du Centre de Gestion Universitaire de Boulogne-sur-Mer, a participé à la dernière réunion de Bureau et a apporté des réponses aux questions posées sur les moyens d'impliquer les jeunes. Il précise que la constitution d'un groupe de travail sur les jeunes serait très différente de ce qui existe aujourd'hui.

En effet, les thèmes abordés par les autres commissions sont trans-générationnels, à l'inverse de la commission 'Jeunes'. Il conviendrait donc de délimiter le champ d'investigation du groupe de travail et ne pas instrumentaliser les jeunes. Un travail serait à mener avec les jeunes pour connaître leurs attentes et leurs préoccupations avant de lancer éventuellement une enquête. Il s'agit de déterminer à quoi doit répondre le questionnaire. J. Paveau pense qu'il est très intéressant d'avoir les réactions des jeunes. Il a d'ailleurs fait venir à cette réunion plénière des étudiants qui ne connaissaient pas le Conseil de Développement. P.Y. Dufour les invite à prendre la parole.

Alexis Colasse, étudiant en BTS Commerce International, déclare qu'il ne connaissait pas le Conseil de Développement ni même la Communauté d'agglomération du Boulonnais. Il constate que l'assemblée n'est pas représentative de toutes les classes d'âge qui composent l'agglomération. Au niveau professionnel, Alexis Colasse pense que les jeunes ne sont pas assez informés sur la vie professionnelle et les professionnels eux-mêmes, sauf à l'occasion des stages qu'ils peuvent effectuer. Les transports en commun pourraient être développés et les jeunes ne sont pas assez informés des moyens de déplacement existants. De plus, le centre-ville manque de places de parking.

Lyse Honvault, étudiante en BTS Vente au Lycée Saint Joseph, ajoute qu'elle est surprise qu'il n'y aient pas plus de jeunes assistant à cette réunion. Elle suggère de faire circuler davantage de dépliants auprès des jeunes car nombre d'entre eux pourraient vouloir participer à ces rencontres. Elle déclare être intéressée par le domaine du tourisme mais regrette que dans le Boulonnais, où de nombreux sites touristiques existent, les jeunes ne puissent se déplacer facilement pour les visiter. Elle ajoute qu'elle a été très déçue d'apprendre que Boulogne n'accueillerait pas l'antenne du Louvre. Elle demande enfin ce que sont les 38 hectares qui ont été évoqués. Y. Ducrocq lui répond que c'est la surface de l'emplacement de l'ancienne Comilog. De nombreuses suggestions sont lancées pour

aménager cet espace. Il s'agit donc d'être ouvert aux idées des autres et respecter les responsabilités des personnes qui vont décider.

Jean-Roger Bergerat intervient et déclare qu'il est très intéressant d'associer les jeunes à la vie de l'agglomération. Tout le travail réalisé aujourd'hui l'est pour l'avenir des jeunes. Il fait remarquer cependant que les jeunes étudiants sont ciblés, mais qu'en est-il des autres jeunes ? Alexis Colasse ajoute que le problème des jeunes est qu'ils n'ont pas beaucoup de pouvoir dans l'agglomération. Il serait donc très intéressant qu'ils se mobilisent et participent aux réunions plénières et aux réflexions.

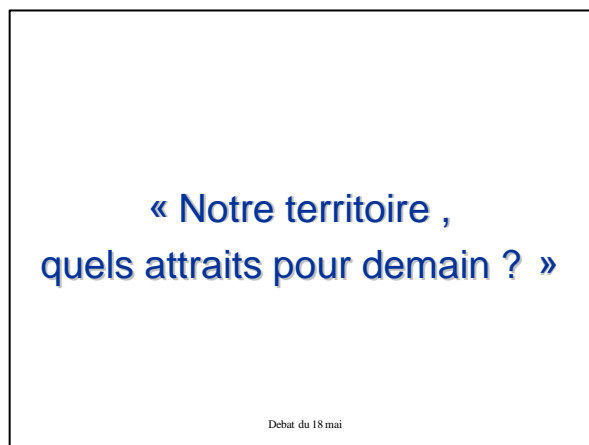
Jean-Pierre Sergent propose que les jeunes organisent leur propre commission entre eux sans J. Paveau. Ce dernier pense que les jeunes doivent s'exprimer entre eux certes, mais qu'un animateur extérieur doit être présent pour faire remonter les informations et cadrer les propos. J.P. Sergent suggère que, dans un premier temps, les attentes des jeunes dans cinq ou dix ans soient décelées. J. Paveau ajoute que les thèmes devront être ciblés afin que les jeunes s'expriment et que leurs réflexions soient retravaillées ensuite par le Conseil de Développement. Alexis Colasse déclare d'ailleurs que les jeunes ressentiront le besoin d'être encadrés.

P.Y. Dufour conclut en insistant sur l'importance de la participation des jeunes aux réunions plénières, la prochaine se tenant le 10 mars 2005, mais aussi aux groupes de travail. Claude Rougeau ajoute que les jeunes sont prêts à donner leurs avis sur la situation actuelle et à recenser facilement les problèmes. Seulement ce projet demande du temps et tout programme, toute idée nécessite d'être chiffrée et financée. Il s'agit donc de mobiliser les gens sur des projets concrets, comme par exemple les pôles de compétitivité.

#### 4 – Organisation du grand débat avec Boulogne Synergie

Eric Barrois, représentant du comité de pilotage mis en place pour la préparation de ce débat, confirme qu'il aura lieu le 18 mai 2005 et qu'il sera intitulé « *Notre territoire, quels attraits pour demain ?* ». Tous les sujets ne pouvant pas être couverts, trois thèmes ont été retenus :

- le cadre de vie ;
- l'économie et l'emploi ;
- la jeunesse et l'éducation.



## Thèmes retenus:

- ◆ Cadre de vie:
  - ◆ - Urbanisme - Gestion de l'espace – Gestion du Foncier, etc. –
- ◆ Économie / Emploi:
  - ◆ Quels choix? Quels types d'emploi? etc
- ◆ Jeunesse / Éducation:
  - ◆ Formation initiale - Formation tout au long de la vie- Reconversion professionnelle, etc...

Debat du 18 mai

## Approche:

Lieu de rencontre et de **débat organisé** entre la société civile et les décideurs politiques.

- ★ Témoignage / questionnement d'habitants, d'acteurs économiques, de responsables associatifs sur les thèmes retenus.
- ★ Paroles / questionnements d'experts.
- ★ Participation organisée / réaction de la salle.

Debat du 18 mai

Ce débat sera l'occasion de donner la parole à la société civile, de questionner les décideurs et de leur apporter des idées. Le site Internet du débat est mis en place par Guillaume Morlet.

## 5 – Conclusions de la réunion entre Bureau du Conseil de Développement et élus communautaires

Le bilan de cette rencontre est positif. Les travaux du Conseil de Développement sont étudiés par la CAB. En revanche, il est évoqué un point important : la constitution du Conseil de Développement du Pays. P.Y. Dufour a assisté la veille à sa première réunion. Il a été surpris d'apprendre que les élus ont décidé de créer deux Conseils de Développement distincts : un Conseil de Développement d'agglomération et un de Pays.

Pourtant, M. Dufour affirme que les Présidents de la Communauté d'agglomération du Boulonnais, des Communauté de communes de Desvres et Samer l'avaient assuré qu'il n'y aurait qu'un Conseil de Développement. L'avis de M. Martial Herbert, Président de la Communauté de communes de la Terre des 2 Caps, n'est pas connu.

P.Y. Dufour précise que son souhait d'unité n'est pas une question de présidence car celle-ci aurait pu être tournante entre chaque intercommunalité. Il déplore donc cette décision car elle est contraire à l'unité territoriale. Il a d'ailleurs fait connaître son opinion lors de la réunion du Conseil de Développement du *Pays Boulonnais* la veille, et nombreux sont les membres qui sont venus lui dire qu'ils l'approuvaient.

P.Y. Dufour remercie les membres de leur présence et lève la séance.